

DEUXIÈME TRIMESTRE DE 2014

COMMUNIQUÉ PORTANT SUR LES RÉSULTATS

LA BANQUE ROYALE DU CANADA DÉCLARE SES RÉSULTATS POUR LE DEUXIÈME TRIMESTRE DE 2014

Sauf indication contraire, tous les montants sont libellés en dollars canadiens et sont basés sur nos états financiers dressés selon la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire*. Notre rapport aux actionnaires portant sur le deuxième trimestre de 2014 et notre information financière complémentaire sont disponibles sur notre site Web, à l'adresse bc.com/investisseurs.

TORONTO, le 22 mai 2014 – La Banque Royale du Canada (RY sur TSX et NYSE) a déclaré aujourd'hui un bénéfice net de 2 201 millions de dollars pour le deuxième trimestre clos le 30 avril 2014, en hausse de 292 millions, ou 15 %, par rapport à l'exercice précédent. Nos résultats reflètent le solide rendement de l'ensemble de nos secteurs d'activité, y compris le bénéfice record du secteur Gestion de patrimoine et la hausse du bénéfice des secteurs Marchés des Capitaux, Services bancaires aux particuliers et aux entreprises et Services aux investisseurs et trésorerie, ainsi que le levier d'exploitation positif.

« Nous avons enregistré un bénéfice de 2,2 milliards de dollars et un rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de 19 %, tout en maintenant une solide position de capital. Ces résultats démontrent notre capacité à générer un bénéfice, notre approche prudente de gestion du risque et notre capacité à gérer les coûts avec efficacité », a déclaré M. Gordon M. Nixon, chef de la direction de RBC. « Nous continuons de renforcer notre position de chef de file au Canada et sur certains marchés ciblés dans le monde grâce à l'attention soutenue que nous portons à nos clients. »

Deuxième trimestre de 2014 par rapport au deuxième trimestre de 2013

- Bénéfice net de 2 201 millions de dollars (en hausse de 15 % par rapport à 1 909 millions)
- Bénéfice dilué par action de 1,47 \$ (en hausse de 0,22 \$ par rapport à 1,25 \$)
- Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires⁽¹⁾ de 19,1 % (en hausse par rapport à 18,7 %)
- Ratio des capitaux propres ordinaires de première catégorie de 9,7 %, calculé en vertu de l'accord de Bâle III

Cumul annuel pour 2014 par rapport au cumul annuel pour 2013

- Bénéfice net de 4 293 millions de dollars (en hausse de 9 % par rapport à 3 956 millions)
- Bénéfice dilué par action de 2,85 \$ (en hausse de 0,26 \$ par rapport à 2,59 \$)
- Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de 18,6 % (en baisse par rapport à 19,4 %)

En excluant la charge de restructuration de 31 millions de dollars (44 millions avant impôt) liée à l'intégration des Services aux investisseurs comptabilisée à l'exercice précédent dans le secteur Services aux investisseurs et trésorerie, le bénéfice net a augmenté de 13 % par rapport à 1 940 millions, le bénéfice par action s'est accru de 0,20 \$ par rapport à 1,27 \$, et le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires est demeuré inchangé par rapport à l'exercice précédent⁽²⁾.

Par rapport au trimestre précédent, le bénéfice net a augmenté de 109 millions de dollars. En excluant la perte de 60 millions de dollars (avant et après impôt) liée à la vente des activités de RBC en Jamaïque comptabilisée au trimestre précédent, et les provisions liées à des avantages postérieurs à l'emploi et à des charges de restructuration concernant nos activités dans les Antilles de 32 millions (40 millions avant impôt), le bénéfice net s'est accru de 17 millions ou 1 %⁽²⁾, même si le trimestre considéré compte quelques jours de moins.

Rendement au deuxième trimestre de 2014 par secteur d'exploitation

Le bénéfice net du secteur **Services bancaires aux particuliers et aux entreprises** s'est établi à 1 115 millions de dollars, en hausse de 76 millions, ou 7 %, par rapport à l'exercice précédent. Le bénéfice net du secteur Services bancaires canadiens s'est élevé à 1 110 millions de dollars, en hausse de 86 millions, ou 8 %, résultat qui s'explique essentiellement par la croissance des volumes de la plupart des activités et par la diminution de la dotation à la provision pour pertes sur créances. Le secteur Services bancaires canadiens a enregistré un levier d'exploitation positif de 0,9 %.

1. Cette mesure n'a pas de définition normalisée en vertu des PCGR. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR de notre rapport aux actionnaires portant sur le deuxième trimestre de 2014.

2. Les résultats et les mesures excluant les éléments précisés sont des mesures hors PCGR. Pour de plus amples renseignements, y compris un rapprochement, se reporter à la section Mesures hors PCGR, à la page 3 du présent communiqué portant sur les résultats.

Par rapport au dernier trimestre, le bénéfice net s'est accru de 44 millions de dollars, ou 4 %. En excluant la comptabilisation, au trimestre précédent, de la perte de 60 millions de dollars (avant et après impôt) et des provisions de 32 millions (40 millions avant impôt) dont il est fait mention ci-dessus, le bénéfice net a diminué de 48 millions, ou 4 %⁽²⁾. Le bénéfice net du secteur Services bancaires canadiens a reculé de 27 millions de dollars, ou 2 %, en raison essentiellement de l'incidence défavorable de facteurs saisonniers, y compris le fait que le trimestre considéré compte quelques jours de moins, facteur neutralisé en partie par la réduction de la dotation à la provision pour pertes sur créances.

Le bénéfice net du secteur **Gestion de patrimoine** s'est établi à 278 millions de dollars, soit un résultat en hausse de 56 millions, ou 25 %, par rapport à l'exercice précédent, qui reflète la hausse de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients découlant de l'appréciation du capital et des ventes nettes élevées, ainsi que le levier d'exploitation positif. Par rapport au trimestre précédent, le bénéfice net a progressé de 43 millions de dollars, ou 18 %, résultat qui tient en grande partie à la hausse de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients. De plus, les résultats du dernier trimestre tenaient compte d'une dotation à la provision pour pertes sur créances ayant trait à quelques comptes.

Le bénéfice net du secteur **Assurances** s'est établi à 154 millions de dollars, en baisse de 10 millions, ou 6 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison essentiellement de la hausse des coûts liés aux sinistres du secteur Assurances – International. Par rapport au trimestre précédent, le bénéfice est demeuré relativement inchangé, la diminution des coûts nets liés aux sinistres du secteur Assurances – Canada ayant été en grande partie neutralisée par l'incidence favorable, au trimestre précédent, de deux nouveaux contrats de réassurance de rentes au Royaume-Uni.

Le bénéfice net du secteur **Services aux investisseurs et trésorerie** s'est établi à 112 millions de dollars, en hausse de 47 millions, ou 72 %, par rapport à l'exercice précédent. En excluant la charge de restructuration de 31 millions de dollars (44 millions avant impôt) comptabilisée à l'exercice précédent et dont il est fait mention ci-dessus, le bénéfice net s'est accru de 16 millions, ou 17 %⁽²⁾, résultat qui reflète les avantages que nous continuons de tirer de nos activités de gestion de l'efficacité, ainsi que l'augmentation du revenu net d'intérêt découlant de la croissance des dépôts des clients. Par rapport au dernier trimestre, le bénéfice net s'est accru de 6 millions de dollars, ou 6 %, en raison de la hausse du revenu net d'intérêt découlant de la croissance des dépôts des clients et de l'augmentation des commissions de garde.

Le bénéfice net du secteur **Marchés des Capitaux** s'est établi à 507 millions de dollars, en hausse de 124 millions, ou 32 %, par rapport à l'exercice précédent, résultat qui tient principalement aux solides résultats tirés des activités de négociation, à la solide croissance de notre portefeuille de prêts aux États-Unis, ainsi qu'à l'accroissement des activités de fusion et d'acquisition. Les résultats ont par ailleurs été touchés par un ajustement comptable favorable lié aux ajustements à la juste valeur de certains titres d'emprunt de RBC⁽³⁾, facteur neutralisé en grande partie par l'augmentation des provisions pour litiges et des frais juridiques connexes. Par rapport au dernier trimestre, le bénéfice net est demeuré relativement inchangé, les revenus à la hausse tirés des activités de négociation et l'accroissement des activités de montage de prêts, principalement aux États-Unis, ayant été en grande partie neutralisés par la diminution des activités de syndication de prêts et par la hausse des provisions pour litiges et des frais juridiques connexes.

Le bénéfice net du secteur **Services de soutien généraux** s'est élevé à 35 millions de dollars, résultat qui reflète principalement les mesures de gestion de l'actif et du passif, ainsi que les profits sur les placements privés.

Capital – Au 30 avril 2014, notre ratio des capitaux propres ordinaires de première catégorie calculé en vertu de l'accord de Bâle III s'établissait à 9,7 %, soit un résultat analogue à celui enregistré au dernier trimestre qui tient au fait que les importants capitaux autogénérés ont été neutralisés par l'augmentation des actifs pondérés en fonction des risques et des rachats d'actions.

Qualité du crédit – Le total de la dotation à la provision pour pertes sur créances s'est établi à 244 millions de dollars, en baisse de 43 millions par rapport à l'exercice précédent. Ce résultat reflète en grande partie la réduction des dotations des secteurs Services bancaires canadiens et Marchés des Capitaux, facteur neutralisé en partie par l'augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur créances liée à notre portefeuille dans les Antilles. Par rapport au trimestre précédent, la dotation à la provision pour pertes sur créances a diminué de 48 millions de dollars, résultat qui reflète essentiellement la diminution des dotations des secteurs Services bancaires canadiens et Gestion de patrimoine.

2. Les résultats et les mesures excluant les éléments précisés sont des mesures hors PCGR. Pour de plus amples renseignements, y compris un rapprochement, se reporter à la section Mesures hors PCGR, à la page 3 du présent communiqué portant sur les résultats.

3. Avec prise d'effet au deuxième trimestre de 2014, nous avons adopté de manière prospective les dispositions sur le risque de crédit propre de l'IFRS 9, *Instruments financiers*, et nous les avons appliquées avec prise d'effet le 1^{er} novembre 2013. Les variations de la juste valeur de nos passifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net qui sont attribuables aux modifications du risque de crédit sont maintenant comptabilisées au poste Autres éléments du résultat global. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Questions en matière de comptabilité et de contrôle de notre rapport aux actionnaires portant sur le deuxième trimestre de 2014, ainsi qu'à la note 2 de nos états financiers consolidés intermédiaires résumés du deuxième trimestre de 2014.

Mesures hors PCGR

Les résultats et mesures excluant les éléments précisés sont des mesures hors PCGR. Les éléments précisés comprennent une charge de restructuration de 31 millions de dollars (44 millions avant impôt) liée à l'intégration des Services aux investisseurs à l'exercice précédent, une perte de 60 millions (avant et après impôt) liée à la vente de RBC Royal Bank (Jamaica) Limited et de RBTT Securities Jamaica Limited (collectivement, les « activités de RBC en Jamaïque »), annoncée le 29 janvier 2014, ainsi que des provisions liées à des avantages postérieurs à l'emploi et à des charges de restructuration concernant nos activités dans les Antilles de 32 millions (40 millions avant impôt) au trimestre précédent.

Compte tenu de la nature et de l'objectif de notre cadre d'information de gestion, nous utilisons et présentons certaines mesures financières hors PCGR qui ne sont pas définies, n'ont aucune définition normalisée en vertu des PCGR et pourraient ne pas être comparables aux mesures semblables présentées par d'autres institutions financières. Nous sommes d'avis que le fait de ne pas tenir compte de ces éléments précisés dans nos résultats donne une mesure plus représentative des résultats opérationnels courants, permet aux lecteurs de mieux comprendre notre performance et devrait accroître la comparabilité des différentes périodes.

Bénéfice net excluant les éléments précisés								
	Pour le trimestre clos le 31 janvier 2014			Pour le semestre clos le 30 avril 2014				
	Données présentées	Perte liée à la vente des activités de RBC en Jamaïque	Provision liée à des avantages postérieurs à l'emploi et à des charges de restructuration	Données ajustées	Données présentées	Perte liée à la vente des activités de RBC en Jamaïque	Provision liée à des avantages postérieurs à l'emploi et à des charges de restructuration	Données ajustées
(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action et les pourcentages)								
Bénéfice net	2 092 \$	60 \$	32 \$	2 184 \$	4 293 \$	60 \$	32 \$	4 385 \$
Bénéfice de base par action	1,39 \$	0,04 \$	0,02 \$	1,45 \$	2,86 \$	0,04 \$	0,02 \$	2,92 \$
Bénéfice dilué par action	1,38 \$	0,04 \$	0,02 \$	1,44 \$	2,85 \$	0,04 \$	0,02 \$	2,91 \$
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	18,1 %			18,9 %	18,6 %			19,0 %
Bénéfice net du secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises excluant les éléments précisés								
	Pour le trimestre clos le 30 avril 2013			Pour le semestre clos le 30 avril 2013				
	Données présentées	Charge de restructuration	Données ajustées	Données présentées	Charge de restructuration	Données ajustées		
(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action et les pourcentages)								
Bénéfice net	1 909 \$	31 \$	1 940 \$	3 956 \$	31 \$	3 987 \$		
Bénéfice de base par action	1,26 \$	0,02 \$	1,28 \$	2,61 \$	0,02 \$	2,63 \$		
Bénéfice dilué par action	1,25 \$	0,02 \$	1,27 \$	2,59 \$	0,02 \$	2,61 \$		
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	18,7 %		19,1 %	19,4 %		19,5 %		
Bénéfice net du secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises excluant les éléments précisés								
	Pour le trimestre clos le 31 janvier 2014			Pour le semestre clos le 30 avril 2014				
	Données présentées	Perte liée à la vente des activités de RBC en Jamaïque	Provision liée à des avantages postérieurs à l'emploi et à des charges de restructuration	Données ajustées	Données présentées	Perte liée à la vente des activités de RBC en Jamaïque	Provision liée à des avantages postérieurs à l'emploi et à des charges de restructuration	Données ajustées
(en millions de dollars canadiens)								
Bénéfice net	1 071 \$	60 \$	32 \$	1 163 \$	2 186 \$	60 \$	32 \$	2 278 \$
Bénéfice net du secteur Services aux investisseurs et trésorerie excluant les éléments précisés								
	Pour le trimestre clos le 30 avril 2013			Pour le semestre clos le 30 avril 2013				
	Données présentées	Charge de restructuration	Données ajustées	Données présentées	Charge de restructuration	Données ajustées		
(en millions de dollars canadiens)								
Bénéfice net	65 \$	31 \$	96 \$	144 \$	31 \$	175 \$		

MISE EN GARDE AU SUJET DES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

À l'occasion, nous faisons des déclarations prospectives verbalement ou par écrit au sens de certaines lois sur les valeurs mobilières, y compris les règles d'exonération de la Private Securities Litigation Reform Act of 1995 des États-Unis, et de toute loi sur les valeurs mobilières applicable au Canada. Nous pouvons faire des déclarations prospectives dans le présent communiqué portant sur les résultats, dans des documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (SEC), dans des rapports aux actionnaires et dans d'autres communications. Les déclarations prospectives comprennent, sans toutefois s'y limiter, les déclarations relatives à nos objectifs en matière de rendement financier, à notre vision et à nos objectifs stratégiques, et comprennent les déclarations de notre chef de la direction. L'information prospective contenue dans le présent communiqué portant sur les résultats est présentée afin d'aider les détenteurs de nos titres et les analystes financiers à comprendre notre situation financière et nos résultats opérationnels aux dates présentées et pour les périodes closes à ces dates, ainsi que nos objectifs en matière de rendement financier, notre vision et nos objectifs stratégiques, et pourrait ne pas convenir à d'autres fins. Les mots « croire », « s'attendre à », « prévoir », « se proposer », « estimer », « planifier », « projeter », « devoir » et « pouvoir », de même que l'emploi du futur ou du conditionnel ainsi que de mots et d'expressions semblables dénotent généralement des déclarations prospectives.

De par leur nature même, les déclarations prospectives nous obligent à formuler des hypothèses et font l'objet d'incertitudes et de risques intrinsèques qui donnent lieu à la possibilité que nos prédictions, prévisions, projections, attentes et conclusions se révèlent inexactes, que nos hypothèses soient incorrectes, et que nos objectifs en matière de rendement financier, notre vision et nos objectifs stratégiques ne se matérialisent pas. Nous avertissons nos lecteurs de ne pas se fier indûment à ces déclarations étant donné que les résultats réels pourraient différer sensiblement des attentes exprimées dans ces déclarations prospectives, en raison d'un certain nombre de facteurs de risque. Ces facteurs, dont plusieurs sont indépendants de notre volonté et dont nous pouvons difficilement prédire les répercussions, comprennent les risques de crédit, de marché, de liquidité et de financement, le risque lié à l'assurance, les risques liés à l'environnement réglementaire, aux activités opérationnelles, aux stratégies, à la réputation, et à la concurrence, ainsi que d'autres risques qui sont expliqués aux rubriques Gestion du risque et Aperçu d'autres risques de notre rapport annuel 2013 et à la rubrique Gestion du risque de notre rapport aux actionnaires portant sur le deuxième trimestre de 2014; l'incidence des réformes réglementaires y compris celles ayant trait aux normes mondiales du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB) liées à la réforme visant le capital et les liquidités, à la loi intitulée Dodd-Frank Wall Street Reform and Consumer Protection Act et aux règlements édictés aux termes de cette loi et ceux qui seront édictés, à la réforme concernant les dérivés hors cote, au système de paiements au Canada, à la loi intitulée Foreign Account Tax Compliance Act (FATCA) aux États-Unis et aux réformes réglementaires au Royaume-Uni et en Europe; les niveaux d'endettement élevés des ménages canadiens; la cybersécurité; la conjoncture commerciale et économique au Canada, aux États-Unis et dans certains autres pays où nous exerçons nos activités; l'incidence des modifications des politiques gouvernementales budgétaires, monétaires et autres; notre capacité à attirer des employés et à les maintenir en poste; l'exactitude et l'intégralité des renseignements concernant nos clients et nos contreparties; les faits nouveaux ainsi que les activités d'intégration touchant nos réseaux de distribution; les risques liés aux modèles, aux technologies de l'information et aux médias sociaux; ainsi que l'incidence des questions d'ordre environnemental.

Nous avertissons nos lecteurs que la liste susmentionnée de facteurs de risque n'est pas exhaustive et que d'autres facteurs pourraient également avoir une incidence défavorable sur nos résultats. Les investisseurs et autres personnes qui se fient à nos déclarations prospectives pour prendre des décisions ayant trait à la Banque doivent bien tenir compte de ces facteurs et d'autres incertitudes et événements potentiels. Les hypothèses économiques significatives qui sous-tendent les déclarations prospectives de ce communiqué portant sur les résultats sont présentées à la rubrique Vue d'ensemble et perspectives et, pour chaque secteur d'exploitation, sous la rubrique Perspectives et priorités de notre rapport annuel 2013, et sont mises à jour à la rubrique Vue d'ensemble de notre rapport aux actionnaires portant sur le deuxième trimestre de 2014. Sauf si la loi l'exige, nous ne nous engageons pas à mettre à jour quelque déclaration prospective que ce soit, verbale ou écrite, que nous pouvons faire ou qui peut être faite pour notre compte à l'occasion.

Des renseignements supplémentaires sur ces facteurs et sur d'autres facteurs sont fournis aux rubriques Gestion du risque et Aperçu d'autres risques de notre rapport annuel aux actionnaires de 2013, ainsi qu'à la rubrique Gestion du risque de notre rapport aux actionnaires portant sur le deuxième trimestre de 2014.

L'information fournie dans les sites Web susmentionnés ou pouvant être obtenue par l'intermédiaire de ces sites ne fait pas partie du présent communiqué portant sur les résultats. Tous les renvois à des sites Web contenus dans le présent communiqué portant sur les résultats sont inactifs et ne sont indiqués qu'à titre informatif.

ACCÈS AUX DOCUMENTS TRAITANT DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Les investisseurs, médias et autres parties intéressées peuvent consulter le présent communiqué portant sur les résultats, les diapositives sur nos résultats trimestriels, de l'information financière supplémentaire, ainsi que notre rapport aux actionnaires portant sur le deuxième trimestre de 2014 en visitant notre site Web, à l'adresse rbc.com/investisseurs.

Conférence téléphonique sur les résultats trimestriels et diffusion Web

La conférence téléphonique sur les résultats trimestriels aura lieu le jeudi 22 mai 2014 à 8 h (HAE) et comportera une présentation par les dirigeants de RBC de nos résultats pour le deuxième trimestre. Cette présentation sera suivie d'une période de questions pour les analystes.

Les parties intéressées pourront écouter en direct la conférence téléphonique en accédant à l'adresse www.rbc.com/investisseurs/ir_events_presentations.html ou en composant le 416-340-2217 ou le 1-866-696-5910 et en entrant le code d'accès 9924454#, entre 7 h 50 et 7 h 55 (HAE).

Les commentaires de la direction seront affichés sur notre site Web peu après la conférence téléphonique. De plus, il sera possible d'écouter un enregistrement de la conférence dès le 22 mai 2014 à 17 h (HAE), et ce, jusqu'au 21 août 2014, en accédant à l'adresse www.rbc.com/investisseurs/ir_quarterly.html ou en composant le 905-694-9451 ou le 1-800-408-3053 et en entrant le code d'accès 2624092#.

Renseignements aux médias

Tanis Feasby, directrice principale, Communications financières, tanis.feasby@rbc.com, 416-955-5172 ou 1-888-880-2173 (ligne sans frais à l'extérieur de Toronto)

Sandra Nunes, gestionnaire principale, Communications financières, sandra.nunes@rbc.com, 416-974-1794 ou 1-888-880-2173 (ligne sans frais à l'extérieur de Toronto)

Renseignements aux investisseurs

Amy Cairncross, vice-présidente et chef, Relations avec les investisseurs, amy.cairncross@rbc.com, 416-955-7803

Lynda Gauthier, directrice principale, Relations avec les investisseurs, lynda.gauthier@rbc.com, 416-955-7808

Robert Poole, directeur associé, Relations avec les investisseurs, robert.poole@rbc.com, 416-955-7809

Christopher Taylor, directeur associé, Relations avec les investisseurs, christopher.taylor@rbc.com, 416-955-7872

APERÇU DE RBC

La Banque Royale du Canada est la plus importante banque au Canada, et l'une des plus importantes banques à l'échelle mondiale, au chapitre de la capitalisation boursière. Elle est l'une des principales sociétés de services financiers diversifiés en Amérique du Nord et offre, à l'échelle mondiale, des produits et services bancaires aux particuliers et aux entreprises, de gestion de patrimoine, d'assurance, aux investisseurs et liés aux marchés des capitaux. Nous comptons environ 79 000 employés à temps plein et à temps partiel au service de plus de 16 millions de particuliers, d'entreprises, de clients du secteur public et de clients institutionnels au Canada, aux États-Unis et dans 42 autres pays. Pour de plus amples renseignements, visitez le site rbc.com.

Les désignations commerciales utilisées dans le présent communiqué portant sur les résultats comprennent le symbole du LION et du GLOBE TERRESTRE, BANQUE ROYALE DU CANADA et RBC, lesquelles sont des désignations commerciales de la Banque Royale du Canada utilisées par la Banque Royale du Canada ou par ses filiales autorisées. Toutes les autres désignations commerciales mentionnées dans le présent communiqué portant sur les résultats qui ne sont pas la propriété de la Banque Royale du Canada sont la propriété de leurs propriétaires respectifs.